



**Syndicat National Force Ouvrière
des Finances Publiques
Section du Finistère**

4, Square Marc Sangnier CS92839
29228 BREST CEDEX 2
Téléphone : 02.98.80.59.12 - 06.78.56.61.04

fo.ddfip29@dgfip.finances.gouv.fr
Site Web : <http://www.fo-dgfip-sd.fr/029/>

CHS-CT DU 13 JUIN 2017
DECLARATION LIMINAIRE

Madame la Présidente,

En ouverture de ce CHS-CT, **F.O.- DGFIP** rappelle que ces deux dernières années, les services financiers de Bercy ont subi 60 % des suppressions d'effectifs au sein de la Fonction Publique de l'État et que depuis 15 ans plus de 30 000 emplois ont disparu, alors que, dans le même temps, le périmètre des missions s'est élargi.

Dans un tel contexte, les services sont exsangues pour ne pas dire à l'os, et désormais un mauvais climat s'est installé dans les services en lien avec des conditions de travail dégradées, la pénurie d'effectifs et des restructurations et réorganisations incessantes.

Si notre Fédération a pris acte des déclarations du nouveau Ministre des Comptes Publics, faisant état de sa volonté d'ouvrir un débat sur ce qu'« *on attend du service public* », il n'a pris aucun engagement sur l'emploi, à ce stade.

Pour **FO**, à moins de continuer de se cantonner à une politique strictement budgétaire de l'emploi public, il ne serait pas cohérent d'envisager de nouvelles suppressions d'emplois dans le budget 2018, dans le seul but de mettre en œuvre l'engagement Présidentiel de 120 000 suppressions d'agents publics.

F.O.- DGFIP réitère aujourd'hui, dans cette instance locale du CHS-CT, son exigence d'arrêt des suppressions d'emplois, de comblement de toutes les vacances d'emplois, et de mise en place d'un moratoire sur les restructurations.

En effet, il est plus que temps de reconnaître la relation de cause à effet entre l'élévation des risques psychosociaux et les suppressions d'emplois car ce lien désormais n'échappe plus à personne, sauf à notre Directeur Général...

Les risques psychosociaux représentent 30 % de l'ensemble des situations d'exposition avec une prééminence de l'exposition aux exigences de travail et notamment à la quantité de travail, preuve évidente de l'inadéquation entre la charge de travail et les ressources humaines disponibles.

Concernant le plan d'action mis en place depuis bientôt 7 ans sur les conditions de vie au travail, il est arrivé aux limites d'un exercice , au fil du temps, de plus en plus convenu.

En effet pour **F.O.- DGFIP**, les espaces de dialogue, le Tableau de veille sociale, la médiation sociale, les DUERP, PAP, ne sont au mieux que des dispositifs constatant l'inexorable montée en charge des risques psychosociaux à la DGFIP.

Quant aux réponses censées apporter des mesures de prévention à même de réduire les risques, leur caractère organisationnel ne répond pas, selon nous, aux enjeux de santé au travail.

Nous rappelons aussi aujourd'hui dans cette instance du CHS-CT, notre exigence pour le développement d'une politique de sécurité et de santé au travail ambitieuse qui ne saurait être une variable d'ajustement budgétaire après deux années de baisse de crédits.

Cette revendication nous amène à évoquer à nouveau l'amputation des budgets des CHS-CT pour 2017 dans bon nombre de départements, dont le Finistère.

Dans le prolongement des échanges du CHS-CT du 16 mars dernier, nous vous demanderons, à nouveau, Madame la Présidente, de nous communiquer en séance, les perspectives d'abondement, susceptibles de permettre le comblement de 20 % des crédits, manquant à ce jour, à l'exercice budgétaire en cours.

Nous reviendrons en séance également, sur l'ensemble des points portés à l'ordre du jour de ce CHS-CT.